



CABINET DU PREFET – Service de la communication interministérielle

Lyon, le vendredi 8 février 2013

# "agriculture" COMMUNIQUE DE PRESSE

## Élections aux chambres d'agriculture : Résultats pour le collège des chefs d'exploitation en Rhône-Alpes

Les élections aux chambres d'agriculture, qui renouvellent pour 6 ans l'ensemble des membres des collèges qui les composent, se sont déroulées de la mi-janvier au 31 janvier 2013.

En Rhône-Alpes, elles ont concerné près de 185 000 électeurs pour 325 membres élus.

Compte-tenu des modalités de vote par correspondance, le dépouillement a commencé le 6 février sous la responsabilité des Préfets, et vient de s'achever en Rhône-Alpes.

Il convient de rappeler que pour la première fois dans le cadre de ces élections, une obligation de mixité a été introduite dans les listes de candidatures. C'est également la première fois que les membres du collège des chefs d'exploitation de la chambre régionale d'agriculture sont élus au suffrage direct, sur listes départementales.

Les résultats pour le collège des chefs d'exploitations et assimilés dans chaque département de la région sont les suivants :

Départements	Rappel janvier 2007						Résultats élections janvier 2013				
	Participation en %	FNSEA-JA en %	Coordination rurale en %	Confédération Paysanne en %	MODEF en %	Autres en %	Participation en %	FNSEA-JA en %	Coordination rurale en %	Confédération Paysanne en %	MODEF en %
Ain	65,98	42,23	11,43	16,72		29,62	51,96	54,1	45,9		
Ardèche	64,47	47,82	14,12	32,53		5,53	58,28	47,72	15,09	37,19	
Drôme	58,98	46,23	19,69	25,23	8,85		49,25	45,36	26,04	22,34	6,26
Isère	56,99	54,42	27,76	17,83			49,32	50,27	29,06	20,65	
Loire	71,04	55,44	12,14	32,43			59,2	57,47	14,03	28,5	
Rhône	60,57	61,9	14,91	23,19			43,08	59,24	15,15	25,61	
Savoie Mont-Blanc							49,96	56,34	17,23	26,43	
Savoie	60,61	59,91	14,08	19,18	6,83						
Haute-Savoie	63,84	61,29		38,71							



## CABINET DU PREFET – Service de la communication interministérielle

Il faut souligner que 9 autres collèges viennent composer les chambres d'agriculture :

- collège des propriétaires et usufruitiers
- collège des salariés de la production agricole
- collège des salariés des groupements professionnels agricoles
- collège des anciens exploitants et assimilés
- collège des sociétés coopératives agricoles de production
- collège des autres sociétés coopératives agricoles et SICA
- collège des caisses de crédit agricole
- collège des caisses d'assurance mutuelles agricoles et caisses de MSA
- collège des organisations syndicales d'exploitants agricoles.

**Les résultats départementaux détaillés sont en ligne sur le site du Ministère de l'Agriculture : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)**

S'agissant plus particulièrement du collège des chefs d'exploitation et assimilés, le plus important en nombre, et celui servant à déterminer la représentativité des organisations syndicales dans chaque département et dans la région, les résultats montrent :

- une érosion nette de la participation dans chaque département
- le maintien d'une position majoritaire pour la FNSEA-JA, y compris dans les Savoie qui se retrouvent réunies dans une même chambre inter-départementale, et dans l'Ain où la coordination rurale et la confédération paysanne s'étaient réunies contre la majorité sortante
- une progression, dans tous les départements, de la coordination rurale, deuxième organisation syndicale d'exploitants agricoles dans la Drôme et en Isère
- la Confédération paysanne reste la deuxième organisation syndicale à l'échelle de la région Rhône-Alpes, contrairement aux résultats nationaux où elle est en troisième position.

Les services de l'État, et en particulier Jean-François Carencu, le Préfet de région, les Préfets de départements, la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), les DDT (directions départementales des territoires) et les DDPP (directions départementales des populations), sont au service de l'ensemble de l'agriculture et de ses organisations, comme des élus, pour mettre en œuvre les politiques publiques et soutenir le développement de nos territoires.

Contact presse :

Préfecture Pascale Savey : 04 72 61 65 25 – 06 12 32 05 83

DRAAF (direction régionale alimentation, agriculture et forêt) : Paulette Poilane 04 78 63 34 13